

FORMATION CONTINUE DES MAGISTRATS

PROGRAMME

DES DISCRIMINATIONS A LA HAINE : juger des préjugés et de l'hostilité

Du 21 au 23 octobre 2020

Lieu :

Espace Batignolles
18 rue de Condamine
75017 Paris

Direction de session

Madame Magali LAFOURCADE

Secrétaire générale de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)

Monsieur Donatien LE VAILLANT

Conseiller pour la justice et les relations internationales à la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH)

Coordonnateur de formation :

Bertrand MAZABRAUD
Magistrat coordonnateur de formation continue

Assistante de formation :

Françoise RIVIÈRE
Assistante de formation

Mercredi 21 octobre

09h00-09h45 Accueil des participants

09h45-11h00 Le cadre républicain

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion... » (Article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958)

Monsieur Jean-François de MONTGOLFIER, *conseiller d'Etat, ancien chef du service juridique du Conseil constitutionnel*

11h00-11h15 Pause

11h15-12h45 Racisme et antisémitisme devant la loi : une approche historique

Monsieur Emmanuel DEBONO, *Historien, Chercheur associé au Centre européen de sociologie et de science politique (Paris I - Panthéon Sorbonne)*

12h45-14h15 Déjeuner libre

14h15-16h00 Discours de haine : enquête, poursuites, actions enrégérées

Madame Aude DURET, *Vice-Procureur près le Tribunal de Grande Instance de Paris*

16h00-16h15 Pause

16h15-17h30 Les contrôles discriminatoires

Monsieur Loïc PAGEOT, *Procureur de la République adjoint près le Tribunal de Grande Instance de Bobigny*

17h30 Fin des travaux

Jeudi 22 octobre

09h00-10h30 Le juge : Procédure, jurisprudence, expérience de l'audience

Madame SAUTERAUD, *Présidente de Chambre Cour d'appel de Paris*

10h30-10h45 Pause

10h45-12h15 Les discriminations : concepts et perspectives

Madame Marie-Anne VALFORT, *Enseignante-Chercheuse à l'École d'Économie de Paris et à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*

12h15-14h00	Déjeuner libre
14h00-18h00	<u>Au Mémorial de la Shoah</u>
14h00-15h00	Discriminations et provocations à la discrimination Maître Pascal MARKOWICZ, Avocat au barreau de Paris
15h00-15h15	Pause
15h15-16h45	Peut-on lutter contre le complotisme ? Dimension pédagogique de la sanction, stages de citoyenneté Monsieur Jacques FREDJ, Directeur du Mémorial de la Shoah
16h45-18h00	Visite du Mémorial de la Shoah
18h00	Fin des travaux

Vendredi 23 octobre

09h00-12h00	Les acteurs associatifs dans le processus judiciaire
9h00-10h00	Maître Mickaël Ghnassia, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, association SOS racisme
10h00-11h00	Madame Tali Ohayon, Directrice du service de Protection de la Communauté Juive
11h00-11h15	Pause
11h15-12h15	Maître Etienne Deshoulières, Avocat au Barreau de Paris, association Mousse
12h15-14h00	Déjeuner libre
14h00-16h00	Etude de cas pratiques : Actes de haine et Code pénal Maître Michaël Ghnassia, Avocat auprès du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation
16h00-16h30	Bilan du module
16h30	Fin de la formation